Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat RSA - Santé

Par Esmeralda

Bonjour,

Ma question concerne un contrat passé entre moi et la responsable territoriale du RSA. L'autre partie n'était pas présente physiquement, cela s'est passé en présence de l'assistante sociale. J'ai signé le contrat. Ensuite il a été envoyé par mail à l'autre personne, qui l'a imprimé et signé puis cette dame a rajouté quelque chose. Elle me l'a ensuite renvoyé par courrier. Je n'ai donc pas signé pour ce qu'elle a rajouté.
Ce contrat est-il valable?

Merci beaucoup pour votre réponse.